

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MARCEL CROZE

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 100 (1959), p. 191-200

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1959__100__191_0

© Société de statistique de Paris, 1959, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

Au cours de cette chronique, nous étudierons l'évolution récente de la situation démographique, d'après les indications fournies par les statistiques actuellement disponibles : statistiques définitives détaillées de l'année 1957 et statistiques provisoires globales de l'année 1958 (Tableau 1).

Nous indiquerons également quelques caractéristiques de l'évolution à long terme, que des études récentes ont permis de dégager.

I. — LA NUPTIALITÉ

L'évolution récente de la nuptialité est influencée par plusieurs facteurs, qui rendent difficile l'appréciation de la tendance existant actuellement :

— d'une part, *l'évolution de la structure par âge* est telle que, si le comportement de la population restait constant, le nombre de mariages devrait diminuer peu à peu; en effet, les générations de moins en moins nombreuses nées depuis 1933 constituent les groupes d'âge de nuptialité maximale;

— d'autre part, *les événements d'Algérie* ont provoqué des perturbations sensibles : baisse brusque en 1956, par suite du rappel des disponibles et du maintien des appelés, suivie d'une hausse compensatrice en 1957 et 1958; l'allongement de la durée du service militaire a également entraîné un décalage de l'âge au mariage;

— enfin, *l'importante immigration* constatée ces dernières années, du moins celle des Français de Tunisie et du Maroc (car les autres immigrants, Algériens ou étrangers, ne se marient pas toujours en France) a contribué à augmenter le nombre de mariages.

TABLEAU I. — Évolution générale de la situation démographique

ANNÉES	NOMBRES EN MILLIERS							PROPORTIONS pour 1 000 habitants			DÉCÈS D'ENFANTS de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes 'taux de mortalité infantile)	
	Population moyenne	Mariages	Divorces transcrits	Naissances vivantes	Mort-nés	Décès de tous âges	Décès de moins d'un an	Excédent des naissances sur les décès	Nouveaux mariés (taux de nuptialité)	Nés vivants (taux de natalité)		Décédés (taux de mortalité)
1930-1932 .	41 800	327,9	21,1	735,4	25,7	662,6	56,6	+ 72,8	15,7	17,6	15,9	76,9
1935-1937 .	41 900	279,8	22,4	629,8	21,6	643,4	42,3	— 13,6	13,3	15,0	15,3	66,4
1946-1950 .	41 000	397,4	46,2	860,1	21,9	537,2	49,8	+ 322,9	19,4	21,0	13,1	59,1
1951-1955 .	42 700	313,8	30,8	810,4	18,6	534,9	31,7	+ 275,5	14,7	19,0	12,5	38,9
1951 . . .	42 100	319,7	33,6	822,8	20,1	561,9	38,0	+ 280,9	15,2	19,6	13,4	45,6
1952 . . .	42 400	313,9	32,5	818,5	18,8	521,1	33,4	+ 297,4	14,8	19,3	12,3	40,8
1953 . . .	42 700	308,4	29,9	801,1	18,5	553,4	30,2	+ 247,7	14,5	18,3	13,0	37,5
1954 . . .	43 000	314,5	28,7	807,2	18,0	515,3	29,5	+ 291,9	14,6	18,8	12,0	36,6
1955 . . .	43 300	312,7	29,2	802,3	17,7	522,7	27,5	+ 270,6	14,5	18,5	12,1	34,2
1956 . . .	43 600	293,5	29,5	803,1	17,9	541,9	25,4	+ 261,2	13,4	18,4	12,4	31,6
1957 . . .	44 100	310,5	29,3	812,6	18,4	528,2	23,6	+ 284,4	14,1	18,4	12,0	29,2
1958 (a) .	44 600	312	28,8	809	17,8	497	21,9	+ 312	14,0	18,1	11,1	27,0

(a) Résultats provisoires.

Le nombre de 312 000 mariages enregistré en 1958 est supérieur à ceux de 1957 et surtout de 1956, et inférieur à ceux des années antérieures. Mais le taux de nuptialité (14,0 nouveaux mariés pour 1 000 habitants) est inférieur à ceux de toutes les années précédentes, sauf de l'année exceptionnelle 1956; il est donc possible que la baisse prévue se manifeste dorénavant.

Si l'on compare le régime actuel de nuptialité à celui de l'entre-deux guerres, on constate une assez grande stabilité. Les légères différences que l'on peut noter sont les suivantes : d'une part, la fréquence du célibat définitif a diminué, d'autre part, l'âge moyen au premier mariage a diminué, mais très légèrement : en effet, si la nuptialité des filles a diminué avant 21 ans, les filles du groupe 20-30 ans se marient plus jeunes; l'abaissement est un peu plus net chez les garçons.

II. — LA NATALITÉ

L'année 1958 a compté un peu moins de naissances que 1957, mais le niveau reste cependant assez élevé, supérieur à celui des années 1953 à 1956, alors que l'évolution de la structure par âge laissait prévoir une diminution du nombre de naissances.

Ici encore peuvent jouer un rôle les facteurs évoqués au sujet de la nuptialité : perturbations entraînées par les événements d'Algérie et importante immigration constatée au cours des trois dernières années.

Cependant, l'examen des statistiques détaillées des naissances suivant l'année du mariage et la durée du mariage (étude de la fécondité des « promotions » de mariages suivant la durée du mariage) semble indiquer que *la fécondité des mariages conclus récemment aurait tendance à augmenter légèrement*. Ceci pourrait être dû en partie à une modification progressive de la répartition par âge des nouveaux mariés, actuellement plus jeunes car la proportion des mariages retardés par la guerre a diminué progressivement. D'autres causes cependant pourraient intervenir dans le même sens.

L'étude des « promotions » de mariages, évoquée ci-dessus, a permis déjà d'analyser plus correctement que ne le permettaient les anciennes méthodes le changement de comportement des couples qui s'est produit vers 1940-1941. C'est ainsi que l'on peut mesurer l'augmentation de la fécondité des couples en considérant le *nombre moyen d'enfants nés par couple marié* (en tenant compte des risques de dissolution par décès ou divorce) : de 1,98 pour les couples mariés vers 1925, ce nombre est passé à 2,35 pour les couples actuels, ce qui correspond à une *augmentation d'environ 20 %*.

D'autre part, on peut avoir une idée de la façon dont la répartition des familles suivant la dimension a été modifiée : un grand nombre de familles qui n'auraient eu qu'un enfant en ont maintenant deux, et, dans une moindre mesure, des familles qui en auraient eu deux en ont maintenant trois; au delà, il n'y a guère de changement; d'autre part, la proportion des familles sans enfant a peu varié.

Mais ces constatations, fort utiles pour préciser les données du problème ne suffisent pas pour déterminer les causes des transformations constatées. Pour fournir des éléments à cette étude, M. Febvay a comparé l'évolution de la fécondité des différents milieux sociaux, à partir des résultats du recensement de 1954 (exploitation des bulletins individuels et d'une enquête spéciale par sondage sur les familles, jointe au recensement).

Le tableau 2 résume les principaux résultats déduits de ces travaux. Outre des indications intéressantes sur les niveaux de fécondité comparés des divers milieux

sociaux, on peut en déduire les deux conclusions suivantes, que nous empruntons à M. Febvay :

« A niveau égal de fécondité avant la guerre, l'augmentation du nombre moyen d'enfants est plus forte pour les salariés que pour les patrons; or, les premiers jouissent, dans l'ensemble, depuis 1939, d'un régime de prestations beaucoup plus développés que celui des seconds.

« Pour les salariés d'une part, pour les patrons d'autre part, l'augmentation relative est d'autant plus forte que le nombre moyen d'enfants avant la guerre était plus faible; les écarts entre les diverses catégories socio-professionnelles ont tendance à se réduire. »

La première de ces conclusions souligne l'importance du rôle joué par l'institution de prestations familiales, bien que, comme l'indique l'auteur, d'autres facteurs aient pu également intervenir.

TABLEAU 2. — Estimation du nombre moyen d'enfants nés vivants pour les femmes mariées avant l'âge de 30 ans

CATÉGORIE socio-professionnelle	FEMMES AGÉES de 45 à 54 ans au 10 mai 1954 et encore mariées à cette date (familles complètes)	FEMMES MARIÉES en 1944	AUGMEN- TATION
	Ancien niveau de fécondité	Nouveau niveau de fécondité	relative %
Agriculteurs	2,99	3,33	11
Salariés agricoles	3,43	4,10	20
Industriels et artisans	2,20	2,64	20
Commerçants	1,96	2,45	25
Professions libérales	2,38	3,26	37
Cadres supérieurs	2,12	2,94	39
Cadres moyens	1,89	2,69	42
Employés	2,00	2,76	38
Employés de bureau	2,06	2,79	35
Employés de commerce	1,70	2,64	57
Ouvriers	2,57	3,39	32
Contremaîtres	1,99	2,76	39
Ouvriers qualifiés	2,31	3,15	36
Ouvriers spécialisés	2,69	3,46	29
Mineurs	3,23	3,83	21
Manceuvres	3,11	3,99	28
Armée et police	2,34	2,97	27
Ensemble (1)	2,49	3,11	25

(1) Y compris certaines catégories mineures qui ne figurent pas dans le tableau.

III. — LA MORTALITÉ

L'année 1957, qui n'a été marquée ni par une épidémie de grippe, ni par une période de grands froids, a été exceptionnellement favorable : pour la première fois, le nombre de décès est descendu au-dessous de 500 000, et le taux de mortalité a atteint la valeur de 11,1 décès pour 1 000 habitants, alors que le taux le plus bas constaté jusqu'ici était celui de 1954 (12,0 pour 1 000).

Mais les résultats globaux dissimulent la complexité de l'évolution de la mortalité; en outre, la tendance de l'évolution ne peut être mise en évidence que par la considération des résultats de plusieurs années. On se référera donc, pour une analyse plus détaillée, soit aux taux de mortalité par âge et sexe, calculés chaque année, soit aux tables de mortalité (une table portant sur la période 1952-1956 vient d'être publiée par l'I.N.S.E.E.).

Si on considère la période d'après guerre, on peut faire les constatations suivantes, en comparant les tables de mortalité des périodes 1946-1949 et 1952-1956 :

— pour les deux sexes, la mortalité a diminué au cours de la première moitié de la vie, mais la baisse est beaucoup plus marquée aux jeunes âges, et est plus forte pour le sexe féminin; ainsi, la baisse maximale se situe vers 10 ans et est de 46 % pour les garçons et 51 % pour les filles; signalons aussi que les taux semblent se stabiliser au cours des années récentes pour les jeunes de 5 à 25 ans environ, notamment à cause d'un accroissement de la mortalité par accidents;

— dans la deuxième moitié de la vie, la mortalité féminine a diminué légèrement, alors que la mortalité masculine restait stable ou même augmentait légèrement, de 5 % par exemple entre 55 et 60 ans.

Sous une autre forme, on peut dire que, dans la période d'après-guerre, *la mortalité féminine a baissé à tout âge et de façon beaucoup plus importante aux âges jeunes*, mais que *la mortalité masculine n'a diminué qu'aux âges jeunes, alors qu'elle a tendance à augmenter entre 50 et 70 ans*.

Par rapport à des périodes plus anciennes, la mortalité a baissé à tout âge pour les deux sexes, mais la baisse est également plus marquée aux jeunes âges et pour le sexe féminin.

Il résulte aussi de ces constatations que *l'écart entre la mortalité masculine et la mortalité féminine (surmortalité masculine) s'est accru depuis la fin de la guerre* : en effet, ou bien la baisse de la mortalité féminine a été plus forte que celle de la mortalité masculine, ou bien la mortalité féminine a diminué ou est restée stationnaire alors que la mortalité masculine augmentait.

En 1952-1956, l'écart entre les mortalités masculine et féminine passe par deux maximums : vers 20 ans (à cause du grand nombre d'accidents chez les jeunes hommes) et vers 55 ans, où l'écart est du simple au double.

On peut résumer les données des tables de mortalité par la durée moyenne de la vie (ou l'espérance de vie à la naissance).

Pour la période 1952-1956, elle était de 65,0 ans pour les hommes, de 71,2 ans pour les femmes. Les tableaux 3 et 4 situent ces résultats dans le temps et dans l'espace.

TABLEAU 3. — *Durée moyenne de vie en France à différentes époques (en années)*

	VERS 1810	VERS 1850	VERS 1900	VERS 1930	1946-1949	1952-1956
Sexe masculin	30,6	34,8	45,3	54,3	61,9	65,0
Sexe féminin	38,1	38,0	48,7	59,0	67,4	71,2

L'importance relativement élevée de la mortalité masculine apparaît également à l'examen de ces tableaux : la durée moyenne de vie des femmes n'est dépassée que par six des pays figurant au tableau 4 : Norvège, Pays-Bas, Suède, Angleterre et Galles, Danemark, Nouvelle Zélande, alors que 12 pays ont une durée moyenne de vie masculine supérieure : outre les six pays précédents, ce sont Israël, la Suisse, l'Écosse, le Canada, les États-Unis, l'Allemagne de l'Est.

L'incidence de la mortalité par accidents étant très variable avec l'âge, il est inté-

ressant de séparer, dans l'étude de la mortalité, les décès dus aux maladies et les décès dus aux accidents.

TABLEAU 4. — *Durée moyenne de vie dans différents pays (en années)*
(périodes postérieures à 1950)

	HOMMES	FEMMES		HOMMES	FEMMES
Norvège	71,1	74,7	U. R. S. S.	61	67
Pays-Bas	71,0	73,9	Panama	60,4	63,1
Suède	70,5	73,4	Trinité et Tobago	59,8	63,1
Danemark	69,9	72,6	Pologne	58,6	64,2
Angleterre et Galles	67,5	72,9	Portugal	58,8	63,8
Nouvelle-Zélande (Eur.)	68,3	72,4	Espagne	58,8	63,5
Israël (pop. juive)	68,3	71,1	Ceylan	60,3	59,4
Suisse	66,4	70,9	Guadeloupe et Martinique	55,4	59,2
Écosse	66,0	71,2	Jamaïque	55,7	58,9
Canada	66,3	70,8	Costa-Rica	54,7	57,1
États-Unis	65,5	71,0	Nouvelle-Zélande (Maoris)	54,1	55,9
France	65,0	71,2	Chili	49,8	53,9
Allemagne de l'Est	65,1	69,1	Salvador	49,9	52,4
Hongrie	64,7	68,7	Iles Maurice	49,8	52,3
Finlande	63,4	69,8	Réunion	47,5	53,4
Allemagne de l'Ouest	64,6	68,5	Bolivie	49,7	49,7
Japon	63,9	68,4	Mexique	46,7	49,9
Irlande	64,5	67,1	Guatemala	43,8	43,5
Autriche	61,9	67,0	Congo Belge (Africains)	37,6	40,0

Pour la première fois, l'I. N. S. E. E. a calculé une table de mortalité en ne considérant que les décès par maladies (y compris les suicides).

On en déduit les conclusions suivantes :

- les courbes de mortalité masculine et féminine suivant l'âge deviennent assez semblables, la forte augmentation de mortalité masculine de 15 à 35 ans étant éliminée;
- la surmortalité masculine, fortement diminuée jusque vers 35 ans, reste cependant très élevée au-dessus de cet âge, la surmortalité étant alors imputable à d'autres causes;
- les accidents diminuent la durée moyenne de vie des hommes de 1,5 ans et celle des femmes de 0,6 ans.

IV. — LA MORTALITÉ INFANTILE

La régression de la mortalité infantile s'est poursuivie en 1958, au même rythme que les années précédentes; le taux de 27,0 décédés de moins d'un an pour 1 000 nés vivants est inférieur de 7 % à celui de 1957 (le taux corrigé pour tenir compte des enfants nés vivants, mais morts avant la déclaration de leur naissance étant de 32 ‰ environ).

C'est évidemment pour la mortalité exogène que la régression a été la plus marquée; il en résulte une modification profonde de la répartition des décès au cours de la première année de vie (tableau 5).

TABLEAU 5. — *Répartition proportionnelle des décès de moins d'un an suivant la durée de vie*

PÉRIODES	ENSEMBLE de la 1 ^{re} année	1 ^{er} mois	2 ^e mois	3 ^e mois	4 à 6 mois	7 à 9 mois	10 à 12 mois
1928-1933	100	35,0	11,0	8,6	19,7	14,2	11,5
1933-1938	100	35,8	10,5	8,7	19,9	14,3	10,8
1946-1949	100	41,1	10,8	9,3	19,3	12,2	7,3
1952-1956	100	47,8	9,8	7,5	16,2	11,0	7,7

Le tableau 6 situe la place de la France parmi les autres nations; sa place est encore modeste, et on pourra remarquer notamment que le taux de la France est le double des taux les plus bas actuellement constatés.

TABLEAU 6. — *Taux de mortalité les plus faibles en 1957 dans les différents pays (décédés de moins d'un an pour 1 000 habitants).*

Suède	} 17	États-Unis	26
Islande		Finlande	28
Pays-Bas		Canada	31
Norvège (1956)	} 21	Tchécoslovaquie	} 33
Australie		Irlande	
Danemark	} 23	France	34
Suisse		Belgique	35
Nouvelle-Zélande	} 24	Formose	36
Royaume-Uni		Allemagne Occidentale	37

Le tableau 7 souligne que c'est le retard existant encore dans certaines régions (région du Nord et Corse en particulier) qui est la cause de la médiocre position de la France; des taux très satisfaisants sont en effet constatés dans d'autres régions.

TABLEAU 7. — *Taux de mortalité infantile dans les départements (1956-1957) (décédés de moins d'un an pour 1 000 nés vivants)*

Taux les plus bas		Taux les plus hauts	
Alpes Maritimes	19	Corse	55
Haute-Vienne	} 21	Pas-de Calais	51
Hautes-Alpes		Belfort	47
Seine	} 22	Cantal	} 43
Hautes-Pyrénées		Nord	
Côte-d'Or		Somme	42
Vendée		Tarn et-Garonne	41
Saône-et-Loire	23	Lozère	

V. — MOUVEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

L'excédent des naissances sur les décès a été exceptionnellement élevé en 1958 (+ 312 000), en raison de la très faible mortalité. Pour la période récente, l'excédent annuel moyen est de 275 000 environ, correspondant à un taux annuel d'accroissement naturel de 6,5 ‰. Ce taux, bien que supérieur à celui de plusieurs pays d'Europe Occidentale, est cependant relativement peu élevé (le tableau 8 donne *tous* les taux les plus faibles et *quelques* taux élevés donnés à titre d'exemple). Il faut cependant rappeler que le vieillissement de la population, héritage du passé, tend à abaisser le taux d'accroissement, car le taux de mortalité est assez élevé en raison de la forte proportion de vieillards.

TABLEAU 8. — *Taux d'accroissement naturel dans différents pays (1956-1957) (Excédent des naissances sur les décès pour 1 000 habitants)*

Allemagne de l'Est	} + 3,4	Singapour	+ 38
Luxembourg		Venezuela	+ 36
Autriche	+ 4,2	Formose	} + 35
Belgique	} + 4,7	Salvador	
Royaume-Uni		Suède	Mexique
Allemagne de l'Ouest	+ 5,5	Malaisie	
France	+ 6,2	République dominicaine	} + 32
Suisse	+ 7,5	Honduras	
Hongrie	+ 7,7	Panama	} + 31
Danemark	+ 7,9	Iles Maurice	
		Costa-Rica	+ 30

Aussi, pour avoir une meilleure idée des caractéristiques actuelles du mouvement naturel de la population, indépendamment de la structure par âge, qui est conditionné par le passé, est-il préférable de se référer au taux net de reproduction et au taux de Lotka : le *taux net de reproduction* est le nombre moyen de filles que mettrait au monde une génération de femmes soumises pendant toute leur vie aux régimes de mortalité et de fécondité de l'époque considérée — le *taux de Lotka* est le taux annuel d'accroissement de la population de structure stable vers laquelle tendrait la population française dans l'hypothèse précédente.

Le tableau 9 donne les taux nets de reproduction et de Lotka de tous les pays pour lesquels on a pu les calculer.

TABLEAU 9. — *Taux net de reproduction (pour 100 femmes) et taux de Lotka (pour 100 habitants) (sauf indication contraire les données se rapportent à 1956)*

	Taux net de reproduction	Taux de Lotka
Japon	100	0,00
Suède	106	+ 0,21
Allemagne de l'Ouest (1957)	107	
Belgique	107	
Autriche	108	
Angleterre et Galles	111	+ 0,35
Danemark	114	+ 0,50
Hongrie	116	+ 0,56
Suisse	117	
Yougoslavie	118	
Portugal	121	
Écosse	123	
Tchécoslovaquie	123	
France	124	+ 0,77
Norvège	132	+ 0,97
Finlande	132	
Pays-Bas	142	+ 1,09
Irlande (1955)	145	
Pologne	148	
Australie	153	+ 1,60
Chypre	153	+ 1,60
États Unis (blancs)	166	+ 1,84
Israël (1955)	167	
États Unis (ensemble)	172	+ 1,97
Jamaïque (1954)	172	
Nouvelle-Zélande	177	
Iles Maurice	215	+ 2,68
États-Unis (non blancs)	218	+ 2,82
Trinité et Tobago	225	+ 2,43
Costa-Rica	253	

En ce qui concerne le taux d'accroissement naturel, la situation est très variable à l'intérieur de la France, puisqu'on observe (pour la période 1956-1957) des valeurs s'échelonnant de - 3,4 ‰ dans la Creuse à + 13,6 ‰ dans la Moselle (tableau 10).

Ces différences reflètent d'ailleurs beaucoup plus les différences de structure par âge que des différences de fécondité ou de mortalité.

TABLEAU 10. — *Taux d'accroissement naturel (‰) en France (1956-1957)*

Moselle	+ 13,6	Creuse	- 3,4
Pas-de-Calais	+ 11,4	Ariège	- 2,1
Meurthe et-Moselle	+ 11,3	Alpes Maritimes	- 1,2
Calvados		Aude	- 0,1
Doubs	+ 10,7	Pyrénées-Orientales	+ 0,2
Seine-Maritime	+ 10,4	Lot	+ 0,2
Meuse		Haute-Vienne	+ 0,3
Manche	+ 10,2	Corrèze	+ 0,4
Eure	+ 10,1	Basses-Alpes	+ 0,5

VI. — LA POPULATION AU 1^{er} JANVIER 1959

Au cours des années récentes, la population française s'est accrue non seulement par l'excédent des naissances sur les décès, mais aussi par une importante immigration, comprenant des étrangers et aussi des Français de Tunisie et du Maroc venus s'installer en France; notons qu'en 1958, contrairement aux années précédentes, les arrivées de musulmans algériens ont été moins nombreuses que les retours en Algérie.

Compte tenu de tous les éléments de variation, on peut évaluer la population de la France métropolitaine au 1^{er} janvier 1959 à 44 788 000 habitants (y compris les militaires du contingent faisant leur service en Algérie).

Le tableau 11 fournit la répartition par âge de la population au 1^{er} janvier 1959, illustrée par la pyramide des âges de la page 200. Le tableau 12 compare la répartition résumée en trois grands groupes d'âge, en 1958 et à diverses dates antérieures.

TABLEAU 12. — Répartition de la population en trois grands groupes d'âges

ANNÉES	POPULATION (en milliers)				RÉPARTITION POUR 100			
	Total	moins de 20 ans	de 20 à 64 ans	65 ans et plus	Total	Moins de 20 ans	de 20 à 64 ans	65 ans et plus
1901 (a)	38 451	13 313	21 983	3 155	100,0	34,6	57,2	8,2
1921	38 797	12 271	23 013	3 513	100,0	31,6	59,3	9,1
1936	41 183	12 446	24 679	4 058	100,0	30,2	59,9	9,9
1946	40 125	11 898	23 847	4 430	100,0	29,5	59,4	11,1
1956	43 442	13 526	24 884	5 032	100,0	31,1	57,3	11,6
1957	43 854	13 758	25 029	5 067	100,0	31,4	57,1	11,5
1958	44 328	14 010	25 210	5 108	100,0	31,6	56,9	11,5
1959 (b)	44 788	14 262	25 340	5 186	100,0	31,8	56,6	11,6

(a) 87 départements (b) évaluation provisoire

L'importance du groupe des adultes (20 à 64 ans) diminue régulièrement, car il reçoit depuis 1953 les générations moins nombreuses nées depuis 1933; par ailleurs, il inclut les classes creuses de la première guerre (générations 1915-1919), actuellement âgées de 39 à 43 ans; ce groupe représente ainsi 56,6 % de la population totale contre 59,4 % en 1946 et 59,9 % en 1936; il ne faut cependant pas oublier que la population de ce groupe était de 57,2 % en 1901 et 57,6 % il y a 100 ans, c'est-à-dire très près de la valeur actuelle.

Mais le changement important qui s'est produit depuis affecte la composition du reste de la population : les jeunes de moins de 20 ans représentent actuellement 31,8 % de la population contre 34,6 % en 1901 et 36 % il y a 100 ans; au contraire, la proportion des personnes de plus de 65 ans a presque doublé en 100 ans : 6,4 % en 1956, 8,2 % en 1901, 11,6 % aujourd'hui.

Marcel CROZE

BIBLIOGRAPHIE

- M. CROZE et C. PIRO, *La situation démographique en 1957*, « Études statistiques », octobre-décembre 1958.
Bulletin hebdomadaire de statistique, n° 556, 10 janvier 1959.
Bulletin mensuel de statistique, mars 1959, p. 44.
- LOUIS HENRY et ROLAND PRESSAT, *La situation démographique*, « Population », janvier-mars 1959.
- M. CROZE, M. FEBVAY et M. PIRO, *Table de mortalité de la population française pour la période 1952-1956*, « Études statistiques », janvier-mars 1959.
- M. FEBVAY, *Niveau et évolution de la fécondité par catégorie socio-professionnelle en France*. Communication présentée au Congrès International de la Population, Vienne, 28 août-4 septembre 1959.



RÉPARTITION DE LA POPULATION AU 1^{er} JANVIER 1959 SUIVANT LE SEXE ET L'ÂGE

